

Education

FONCTION : CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE

Définition de la fonction :

Le COP contribue au suivi et à l'accompagnement des jeunes tout au long de leur scolarité. Il les aide à mieux se connaître, à se repérer dans les parcours scolaires et professionnels et à faire des choix en tenant compte de leurs intérêts et de leurs capacités. Il informe les jeunes et leur famille sur les formations et les professions. Il est possible de le rencontrer en cas de difficultés scolaires et problèmes d'adaptation.

Descriptif des activités essentielles :

- reçoit en entretien individuel les jeunes (avec ou sans les parents) et fait le point avec eux sur leur situation
- anime des réunions d'information en classe, des séances de réflexion en petits groupes
- peut être amené à proposer des tests et des questionnaires d'intérêts
- participe à certains conseils de classe et à certaines actions proposées par l'établissement

Observations :

Les rendez-vous :

- au lycée les mercredis matin et jeudis les semaines B
- au C.I.O. 13 cours Jourdan à Limoges (par téléphone 05.55.34.63.58)